



Le 9 janvier 2013

Protocole 2013-2015

Managers et Experts : FO attend maintenant des mesures concrètes dans le protocole !

Depuis 2007, les managers et experts de la DGAC ont fait l'objet de nombreux travaux :

- groupe de réflexion du protocole 2007/2009 censé proposer une « réforme statutaire d'envergure » !
- Etats généraux en 2011 et 2012.
- et enfin un GT pré-protocolaire.

Le SNICAC-FO constate qu'aucune mesure concrète n'est ressortie de ses travaux depuis plus de 5 ans !

Certains syndicats ultra-corporatistes bloquent toute évolution et campent sur des postures grotesques.

Lors des 2 premières réunions du GT pré-protocolaire, FO a rappelé ses grandes revendications pour les cadres et experts.

Nos propositions sont les suivantes :

- Formation : mise en place, pour tous les managers et experts, d'un cursus de formation continue obligatoire de 2 semaines par an. Les thèmes de formation prioritaires : l'anglais, le management et le droit (réglementation européenne notamment).
- Carrière professionnelle : création de parcours professionnels par grande direction métier (DSAC, DSNA...). Ménage à faire dans la liste des AVE ouverts aux CAP (2/3 des postes restent sans candidat à chaque CAP).
- Emplois fonctionnels : mise en place de parcours permettant de passer au niveau supérieur, jusqu'au HEB, au bout de quelques années sur un emploi fonctionnel.
- Aspects statutaires : le SNICAC-FO a demandé la création d'un nouveau corps d'encadrement regroupant tous les IEEAC et Attachés avec la mise en place d'un grade à accès fonctionnel HEA. Ce corps serait accessible à des agents d'autres corps de cat A via la loi mobilité.
- Mobilité : mesures d'accompagnement pour la mobilité géographique (aide au logement, emploi du conjoint, mesures indemnitaires,...).

Il est grand temps d'arrêter les discussions qui bouclent et de passer à la mise en œuvre de mesures concrètes.

FO donne maintenant rendez-vous à la négociation du protocole. A l'administration de prendre ses responsabilités !

